UN TIERS DES ESPÈCES TERRESTRES MENACÉES PAR LES EEE

Une EEE, Espèce Exotique Envahissante, est une espèce dont l'introduction, en dehors de son aire de répartition par l'homme, volontaire ou fortuite, menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes.

- L'Europe recense plus de 12 100 espèces animales et végétales introduites volontairement ou non par l'homme. Parmi celles-ci, environ 1 000 sont considérées comme envahissantes.
- La France n'échappe donc pas à ce phénomène. Les exemples d'invasions sont nombreux en métropole et outre-mer : ragondin, grenouille taureau, ambroisie, etc.
- Ayant contribué à 40% des extinctions d'espèces enregistrées depuis les 400 dernières années, les EEE sont reconnues comme la troisième cause d'érosion de la biodiversité mondiale.

EXEMPLES D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :

Vison d'Amérique
(Mustela vison)

Tortue de Floride
(Trachemys scripta)

L'exemple du vison d'Europe :

La France abrite l'une des dernières populations sauvages de ce petit Carnivore parmi les plus menacés au monde (*Mustela lutreola*). Impacté par l'assèchement des zones humides et par l'introduction d'espèces non-autochtones, en particulier le vison d'Amérique (*Mustela vison* – classé EEE par l'Union européenne), la population française est estimée à quelques centaines d'individus. L'espèce est classée En danger critique d'extinction sur La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™.

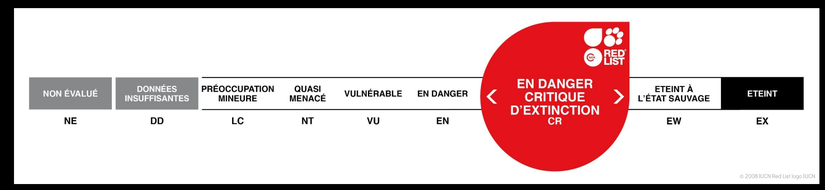

Vison d'Europe
(Mustela lutreola)

Programme LIFE Vison – Ligue pour la Protection des Oiseaux :

- Maintenir et accroître la population de visons d'Europe dans le bassin de la Charente en France
- Améliorer les connaissances sur l'espèce, réduire ses causes de mortalité (dont la compétition avec le vison d'Amérique), sécuriser et accroître la disponibilité en habitats favorables
- Intégrer la conservation de ce petit Carnivore dans les politiques locales d'aménagement du territoire et sensibiliser les acteurs locaux et le public à la préservation de la biodiversité

Dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) mis en place par le Gouvernement, des élevages conservatoires ont été créés, notamment en zoos, afin d'assurer la reproduction de l'espèce et d'envisager des réintroductions dans le milieu naturel.

AFdPZ
ASSOCIATION FRANÇAISE DES PARCS ZOOLOGIQUES

™ The IUCN Red List of Threatened Species is a trade mark of IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources.